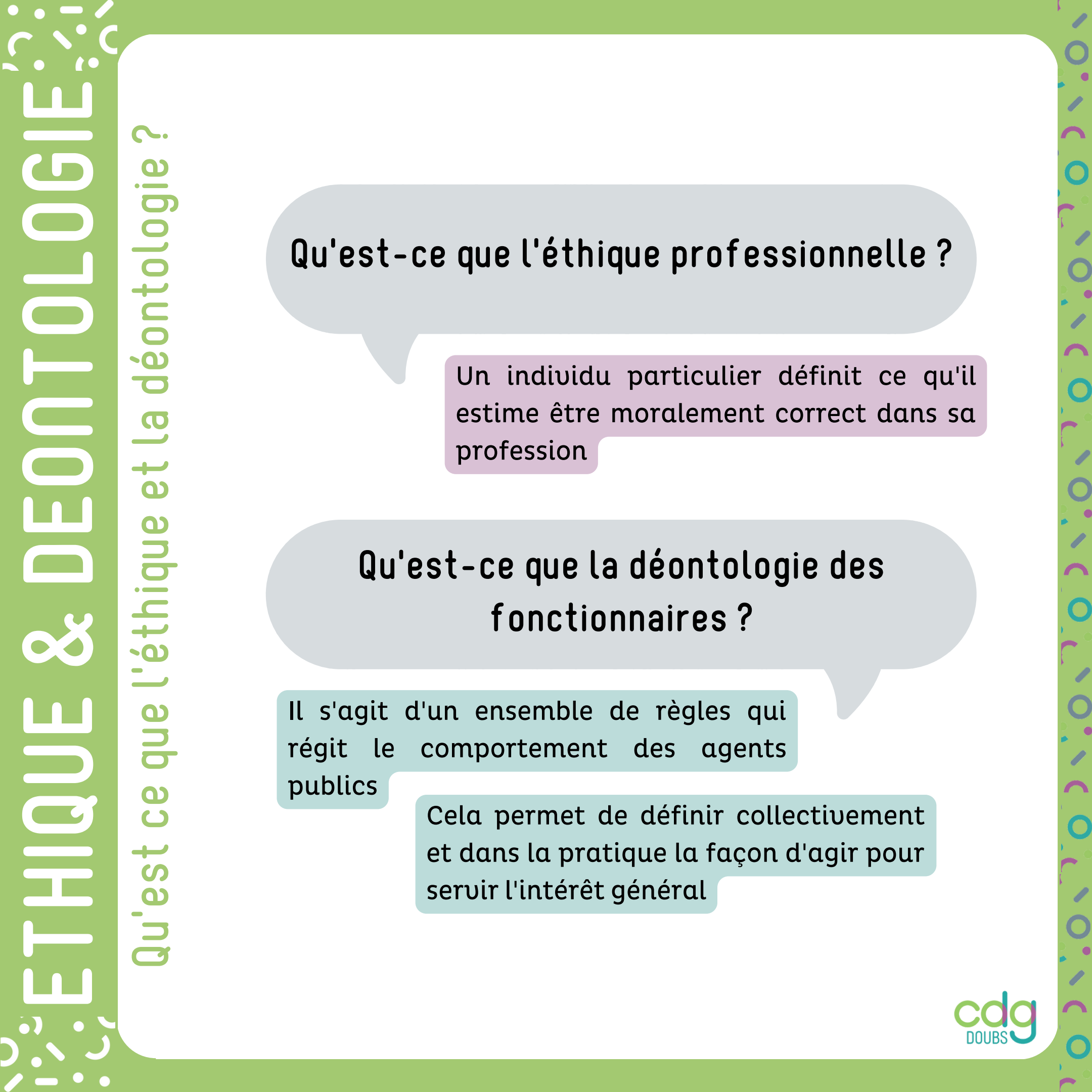


# ETHIQUE & DEONTOLOGIE

A travers cette fiche, vous trouverez :

- La définition de l'éthique professionnelle et de la déontologie des fonctionnaires
- Les points clés de la loi de 2016 relative à la déontologie
- Comment saisir le référent déontologue
- Comment lancer l'alerte si vous êtes témoin d'un crime, d'un délit, etc.
- Des sites Internet pour recevoir des informations complémentaires



## Qu'est ce que l'éthique et la déontologie ?

**Qu'est-ce que l'éthique professionnelle ?**

Un individu particulier définit ce qu'il estime être moralement correct dans sa profession

**Qu'est-ce que la déontologie des fonctionnaires ?**

Il s'agit d'un ensemble de règles qui régit le comportement des agents publics

Cela permet de définir collectivement et dans la pratique la façon d'agir pour servir l'intérêt général



**Les points clés de la loi de 2016**

**La loi 2016-483 a renforcé les règles de déontologie et a ajouté de nouveaux éléments dans le statut des fonctionnaires**

**Article 1**

Réaffirmation des valeurs fondamentales pour tous les fonctionnaires

**Article 3**

Protection pour les lanceurs d'alerte

**Article 4**

Transparence pour éviter les conflits d'intérêts

**Articles 8 & 19**

Encourager la parité

**Article 9**

Nouveaux agents référents (déontologue et laïcité)

**Article 10**

La famille d'un agent public peut désormais bénéficier de la protection fonctionnelle

**Articles 14 & 15**

Clarification de la situation des contractuels

## Qu'est-ce que le référent déontologue ?

- Il s'agit d'un agent référent qui répond à une question d'ordre déontologique, donnant un conseil sur la situation pour laquelle il est contacté
- Le conseil est totalement confidentiel, souvent réalisé par un collège de référents
- Ces référents sont souvent des magistrats administratifs et judiciaires

## Comment le contacter ?

- Via la voie électronique, ou par voie postale, sous pli confidentiel



Plus d'informations ici :

[Saisir le référent déontologue - CDG25](#)

### Qu'est-ce qu'un lanceur d'alerte ?

"Agent signalant ou divulguant, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des faits constitutifs d'une infraction"

### Que peut-il signaler ?

- Faits considérés comme un délit ou un crime, ou considérés comme un conflit d'intérêts
- Faits considérés comme une menace ou un préjudice pour l'intérêt général
- Violation ou tentative de dissimulation de celle-ci du droit européen, de la loi, du règlement
- Violation ou tentative de dissimulation de celle-ci d'un engagement international ratifié ou approuvé par la France ou d'un acte d'une organisation internationale sur le même fondement



L'agent doit avoir connaissance des faits dans l'exercice de ses fonctions, ou personnellement si ce n'est pas dans le cadre de ses activités

### Comment faire un signalement ? - Crime, délit, autre

- 1) Suivre la procédure interne de recueil et de traitement des signalements OU signaler les faits à un supérieur hiérarchique (in)direct, à son employeur, à un référent alerte désigné par l'employeur
- 2) Après le signalement interne, signalement à l'autorité compétente, au défenseur des droits ou au Procureur de la République



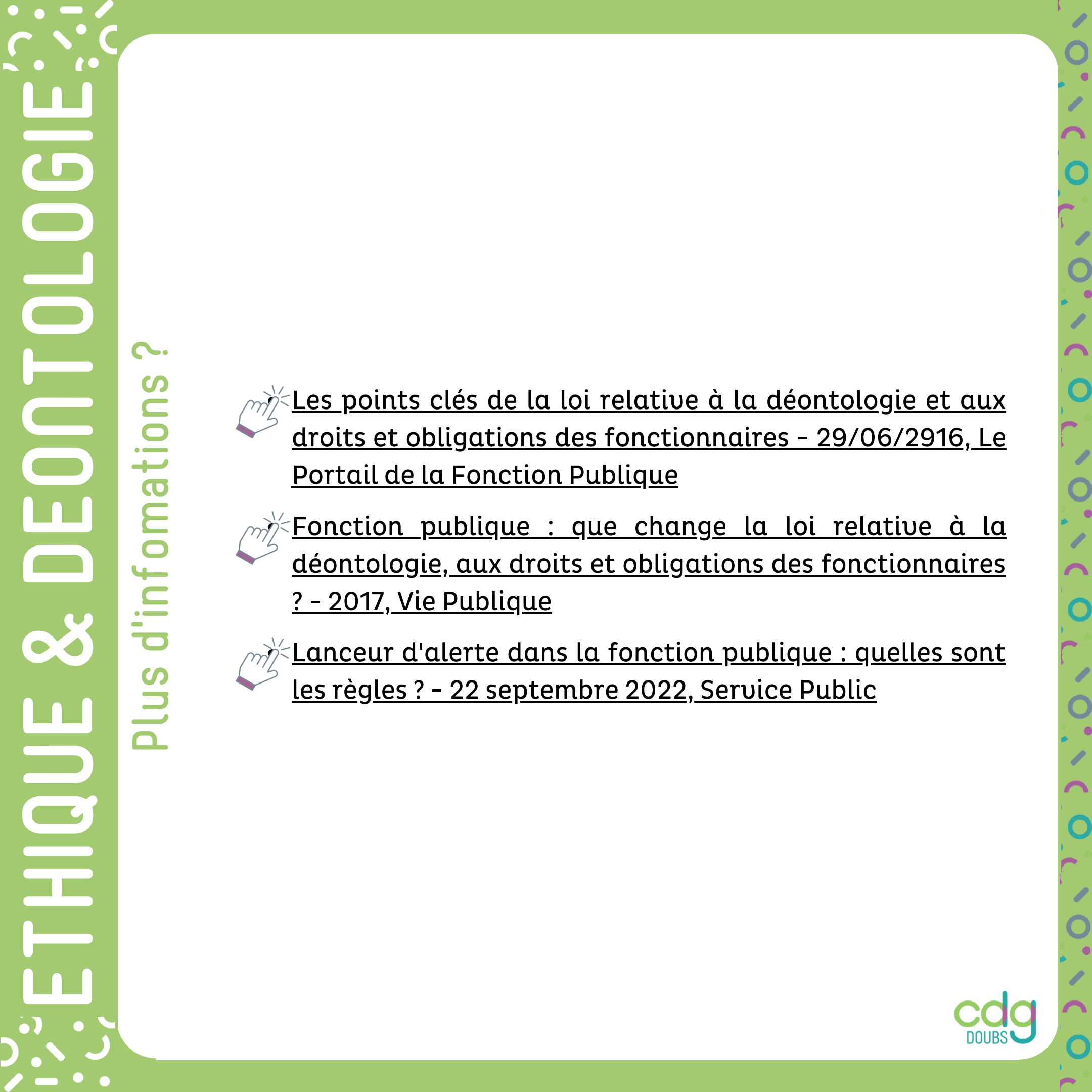
Si la violation se fait au niveau du droit européen, possibilité de faire un signalement à une institution/un organisme de l'UE

### Comment faire un signalement ? - Conflit d'intérêt




- Signalement à l'une des autorités hiérarchiques dont il relève
- Témoignage auprès du référent déontologue



Plus d'informations :  
[Guide du lanceur d'alerte - CDG25](#)



## Plus d'informations ?

-  Les points clés de la loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires - 29/06/2016, Le Portail de la Fonction Publique
-  Fonction publique : que change la loi relative à la déontologie, aux droits et obligations des fonctionnaires ? - 2017, Vie Publique
-  Lanceur d'alerte dans la fonction publique : quelles sont les règles ? - 22 septembre 2022, Service Public